

Avis à la population

**Service de l'urbanisme et
des infrastructures (SUI)**
Ch. de Penguey 1A - CP 51
1162 Saint-Prex
Tél. 021 823 01 04
sui@st-prex.ch
N/réf. C. Cotting

Mise en système séparatif du réseau d'évacuation des eaux et remplacement de la conduite d'eau potable à l'avenue de Taillecou, tronçon chemin du Vieux-Moulin et chemin de Perreret

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous informer que les travaux communaux cités en titre vont débuter le vendredi 1^{er} février 2019. Ceux-ci devraient durer jusqu'à la fin de l'année 2020.

La procédure d'appel d'offre a été remportée par AGV Tony SA à Cugy pour les travaux de génie-civil et par Connect R.I. Sàrl à Chamblon pour ceux d'appareillage.

Afin d'intégrer au mieux toutes les composantes locales, le chantier sera réalisé en plusieurs étapes. Il débutera au port de Taillecou (**étape 1**), puis depuis le carrefour de l'avenue de Taillecou/chemin du Vieux-Moulin en direction de la route de Morges (**étape 2**). A toutes fins utiles, vous trouverez ci-dessous l'ensemble du tronçon concerné.



Lors des étapes 2 et 3, l'avenue sera mise en impasse. Seuls les bus, les cycles et les piétons seront habilités à transiter. Les accès aux habitations seront maintenus soit par le Nord ou soit par le Sud.

Quant à l'étape 4, celle-ci sera exécutée en générant le moins de perturbations possibles, de concert avec les services cantonaux.

En parallèle aux quatre étapes, des interventions ponctuelles seront effectuées sur la partie Sud de l'avenue et aux alentours du bâtiment du Vieux-Moulin.

Toutefois, ces travaux auront inmanquablement des conséquences sur la fluidité du trafic. Il va de soi que nous entreprendrons toutes les mesures nécessaires, afin de réduire les nuisances, tout en assurant la sécurité des usagers et des ouvriers.

Nous vous demandons de vous conformer à la signalisation routière qui sera mise en place.

L'accès au parking du centre culturel et sportif du Vieux-Moulin sera maintenu. Quant aux places de stationnement présentes le long de la chaussée, les emprises seront réduites au strict nécessaire, permettant ainsi de conserver un maximum de places de parc. En cas de besoin, le parking de l'administration communale au chemin de Penguey pourra être utilisé hors des horaires d'ouverture des bureaux.

Ceci étant, nous vous informons d'ores et déjà qu'afin de permettre les activités estivales et nautiques, aucune intervention n'aura lieu durant les mois de juillet et août. Pour des raisons techniques notamment, il en va de même durant les mois de décembre et de janvier.

Notre SUI (tél. 021 823 01 04), ainsi que la direction des travaux, soit le bureau Miaz et Weisser SA (tél. 021 616 43 55), demeurent à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire qui pourrait vous être utile.

En vous remerciant pour votre compréhension et votre collaboration à venir, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

La Municipalité